

REGLEMENT INTERIEUR du TOURNOI de St CHAMOND

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre.

↳ Le Juge arbitre sera Mr. **ABIHSSIRA Jean-Charles**

↳ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés, classés dans les séries B, C, D, NC et Vet.
Les séries D seront divisés en 2 si possible : D1/D2 et D3/D4.
Les séries B et C pourront être regroupées si le nombre d'inscrits est insuffisant.

↳ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

↳ Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence.

↳ Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, présenter leur licence compétition à la personne déléguée par le Juge-Arbitre. Les cadets et minimes devront avoir leurs sur classements validés.

↳ Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 séries différentes.

↳ Les tableaux de simple se dérouleront en poules le vendredi ; 1 ou 2 sortants suivant le nombre joueurs.
Les doubles en poules le samedi ; 1 ou 2 sortants suivant le nombre joueurs.
Pas de doubles mixte.

↳ Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité (100). En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
- paiement effectif des droits d'engagement,
- joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper les catégories insuffisamment représentées.

↳ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance.

↳ **Les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**

↳ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

↳ Le plateau de Jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs.

↳ Les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

↳ Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (Yonex Aerosensa 07).

↳ Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois. Le filin touché sera annoncé let dans l'échange.

↳ Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué du JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.**

✂ En cas de forfait d'un participant, un joueur de simple peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. La même règle s'applique en cas de forfait d'une paire de double. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant peut être remplacé par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 13 du Règlement Général des Compétitions. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi.

✂ *Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 10 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.*

✂ Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BA est exigée sur les terrains.

✂ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

✂ *Dès leur arrivée sur le terrain, Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match, ils devront tester leurs volants avec de s'échauffer. (test des volants, échauffements et changements de tenues). Si l'organisation permet la réserve d'un terrain d'échauffement, le match doit commencer à l'arrivée des joueurs.*

✂ Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e).

✂ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

✂ Les joueurs sont priés de respecter les tribunes réservées aux spectateurs ainsi que la propreté de la salle et des vestiaires. Un espace restauration est à la disposition des joueurs.

✂ Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre.

- Au CPPP puis au classement au 4 novembre 2011.

✂ La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant le 02 novembre 2011.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

Le tirage au sort aura lieu le 04 novembre 2011. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail ...).

✂ Tout forfait sur un tournoi est à justifier au PLUS TARD DANS LES 5 JOURS après la compétition à la ligue Rhône-Alpes de badminton Ligue Rhône-Alpes de badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien. La sanction possible est une suspension de 2 mois sur le territoire national, la décision de sanction étant mise en place par la FFBad.

✂ L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.

✂ Le nombre de joueurs est limité aux «100» premières inscriptions

✂ Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

✂ **Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce Tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.**

